

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 5 juin 2008 autorisant la société Solandes à exploiter une installation de production d'électricité

NOR : DEVE0813900A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, en date du 5 juin 2008, la société Solandes, dont le siège social est situé 8, rue Bonnier, 33081 Bordeaux, est autorisée à exploiter une centrale photovoltaïque, d'une capacité de production de 7,80 MW, localisée lieudit Garbay, route de Garbay, 40190 Villeneuve-de-Marsan.

Cette autorisation ne dispense pas son bénéficiaire d'obtenir les titres requis par d'autres législations.